

# Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces\*,  
rendez-vous chez  
votre buraliste agréé  
affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

## Points de paiement les plus proches :

- > à **Éragny** :  
Le Diplomate (176 avenue Roger Guichard)  
L'Esprit de famille (19 rue du commerce)
- > à **Saint-Ouen-l'Aumône** :  
Tabac de l'Île-de-France (70 rue du Général Leclerc)  
Le Grill du Petit Pont (23 rue des 2 Gares)
- > à **Cergy** :  
La Pierre à Briquet (Les 3 Fontaines, porte 4)  
Le Bateau ivre (rue des Vendanges prochaines)  
Tabac de l'abondance (16 rue de l'abondance)
- > à **Pontoise** :  
Au Maryland (7 rue de Gisors)  
Le Marigny (4 place du Général de Gaulle)  
Le Val-d'Oise (35 place Notre Dame)
- > à **Herblay** :  
Librairie Bure (135 rue de Conflans)



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès  
de votre centre des Finances publiques ou sur le site

[impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate](https://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate)

